

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

par voie électronique

Ordonnance N°2055-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques
entre les usagers et les autorités administratives (JORD, 9 décembre 2005, P18986)

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire, à la mairie, le **jeudi 14 décembre 2023 à 20 heures 30** et je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation du procès verbal du conseil municipal du 12 septembre 2023
- 2/ Embellissement du poste de transformateur électrique rue Verte
- 3/ Zones d'accélération des énergies renouvelables ZAEnR
- 4/ Modification tarif et règlement de la salle polyvalente
- 5/ Installation du défibrillateur
- 6/ Demande de subvention de l'association Kiwanis
- 7/ Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Drucat, le 08 décembre 2023

Le Maire,
PARSIS Laurent

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e) donne pouvoir à

..... ⁽²⁾
de me représenter à la réunion convoquée pour le 14 décembre 2023 à 20 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le202.....

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum